

Blocs sanitaires ouverts – été 2020

Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest		
Nom du parc	Ouvert à la population	Réservé aux usagers des piscines et plateaux sportifs
Parc linéaire Le Grand-Tronc	9 h à 19 h	-
Parc des Chutes-de-la-Chaudière (Saint-Nicolas)	9 h à 19 h	-
Parc des Grandes-Pointes	9 h à 19 h 30	19 h 30 à 23 h
Parc des Plateaux	9 h à 19 h 30	19 h 30 à 23 h
Parc Soleil	10 h à 19 h 30	19 h 30 à 23 h
Parc Renaud-Maillette	-	Selon programmation sportive
Parc Ludger-Bastien	-	Selon programmation sportive
Parc Envol	-	Selon programmation sportive
Parc Turcotte	-	Selon programmation sportive
Parc O'Berneis	-	Selon programmation sportive

Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est		
Nom du parc	Ouvert à la population	Réservé aux usagers des piscines et plateaux sportifs
Hôtel-de-Ville	9 h à 17 h (en semaine)	-
Parc des Chutes-de-la-Chaudière (Charny)	9 h à 19 h	-
Parc Champigny	9 h à 19 h 30	19 h 30 à 23 h
Parc Maréchal-Joffre	9 h à 19 h 30	19 h 30 à 23 h
Parc Ian-Breakey	9 h à 19 h 30	19 h 30 à 23 h
Parc Quatre-Saisons	-	Selon programmation sportive
Parc de l'Aréna Saint-Romuald	-	Selon programmation sportive
Parc de la Rivière	-	Selon programmation sportive

Arrondissement de Desjardins		
Nom du parc	Ouvert à la population	Réservé aux usagers des piscines et plateaux sportifs
Quai Paquet	9 h à 22 h	-
Parc de l'Anse-Tibbits	9 h à 19 h	-
Parc de la Paix	9 h à 19 h 30	-
Parc Guy-Dionne	9 h à 19 h 30	-
Parc de la Martinière	9 h à 19 h	-
Parc Christ-Roy	10 h à 19 h 30	19 h 30 à 23 h
Parc Bellevue	-	11 h à 19 h 30
Parc Mil Davie	-	10 h à 19 h 30
Parc d'Aubigny	-	10 h à 19 h 30
Stade Georges-Maranda	-	Selon programmation sportive
Parc Olympique	-	Selon programmation sportive
Parc de la grève Jolliet	9 h à 19 h	-